



Cour de France.fr / Individus, familles, groupes / Familles / Etudes modernes / L'état contre le lignage. Un thème à développer dans l'histoire des pouvoirs en France au XIe, XIIe et XIIIe siècles

Dominique Barthélemy

L'état contre le lignage. Un thème à développer dans l'histoire des pouvoirs en France au XIe, XIIe et XIIIe siècles

Article. Source : Médiévales

Dominique Barthélemy, L'état contre le lignage, dans Médiévales, 1986, n° 10, pp. 37-50.

Extrait de l'article

En quelques pages, on ne peut qu'établir un point d'érudition, résumer un travail plus large ou esquisser un thème qui sera, ailleurs, développé et mis en relation avec d'autres. C'est à ce dernier parti que je me suis rallié ici en présentant l'un des aspects de ma réflexion sur la première élaboration de l'état moderne (monarchique ou princier) en France, au XIIIe siècle.

De Michelet à Lavisce et au-delà, un schéma classique — mal dégagé du modèle idéologique fourni par les chroniqueurs de Saint-Denis — veut que la monarchie se soit renforcée dans le Moyen Age central, avec l'appui de l'Eglise et des communes, en luttant contre « la féodalité ». Ce terme n'est jamais tout à fait défini, mais on comprend qu'il s'agit du grand baronnage avec sa turbulence guerrière, et de la prédominance des intérêts locaux et privés. Nul n'ignore que les institutions féodo-vassaliques, au sens spécifique, ont été pour leur part conservées par la royauté mais, en quelque sorte, domestiquées, réorientées et à la fin marginalisées. Dans la mesure où elles ont à la fois étayé et équilibré le pouvoir capétien, on peut même confesser, comme Charles Petit-Dutaillis, une certaine estime envers la « monarchie féodale »

[Lire la suite \(Persée\)](#)